

## Marchés - Autorisation de signature d'avenants

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant inférieur à 5 150 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure adaptée ou formalisée par le Code des Marchés Publics, le Conseil Municipal, par une autorisation de principe en date du 11 juin 2009, a chargé M. le Maire de signer les marchés correspondants.

Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant égal ou supérieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant égal ou supérieur à 5 150 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

L'autorisation de principe du 11 juin 2009 a également chargé M. le Maire de signer tous les avenants aux marchés entraînant une augmentation du montant du contrat initial inférieure à 10 %.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

La liste ci-après récapitule l'ensemble de ces avenants entraînant une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %.

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés en procédure finalisée)
<b>Centre Technique Municipal Bâtiment n° 04</b> Réaménagement de l'atelier «assainissement» Avenant n° 1 - Travaux supplémentaires	BTT 25000 Besançon	23 037,01 € TTC	+ 2 497,33 € TTC	Pas de CAO
<b>Construction d'une Scène des Musiques Actuelles</b> Lot n° 8 : Serrurerie Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	REMY Hervé ZA Aux Grands Champs 25410 Dannemarie-sur- Crête	128 570 € TTC	+ 13 730,08 € TTC	Pas de CAO
<b>Voirie Requalification de la Grande Rue (entre la rue de la Préfecture et la place Victor Hugo</b>	Groupement SACER/ISS	748 977,06 € TTC	108 432,28 € TTC	-

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.*